

LIBERTÉ 2020

DES VILLAGES DE LA ROYA À LA VALLÉE DES MERVEILLES

Randonnée semi-itinérante en hôtel 2 et village vacances
7 jours, 6 nuits, 6 jours de marche**



La vallée de la Roya remonte la rivière du même nom qui descend du Piémont à la Côte d'Azur en creusant des gorges profondes. Tout du long, s'égrènent des villages perchés et pittoresques, tels Breil sur Roya, Saorge, Fontan, La Brigue, puis Saint-Dalmas de Tende et Tende en Haute Roya....

Tel un sanctuaire, la vallée des Merveilles domine la Roya à plus de 2 000 m d'altitude. Il faut la mériter ; après 2 à 3 heures de montée, vous atteignez une vallée parsemée de lacs, de mélèzes et de pâturages fleuris. Puis vient le minéral et c'est un véritable musée de la préhistoire, à ciel ouvert, que vous découvrirez. Sur les dalles rocheuses, plus de 36000 gravures de l'âge du cuivre et du bronze, sous l'œil du mont Bego, gardien du plus grand site de gravures rupestres d'Europe.

C'est donc à partir de deux hébergements que vous découvrirez ces deux endroits pittoresques.

POINTS FORTS

- *Un beau condensé du Mercantour entre les villages de La Roya et la vallée des Merveilles au travers de 2 hébergements*
- *Des randonnées permettant l'observation des chamois et bouquetins*
- *Un circuit au plus près des grands lacs d'altitude*

DESTINATIONS QUEYRAS
8 ROUTE DE LA GARE – 05600 GUILLESTRE – FRANCE
Tel : (+33) 04 92 45 04 29

e-mail : contact@randoqueyras.com - web : www.randoqueyras.com

PROGRAMME

Jour 1

Rendez-vous à votre hôtel en fin d'après-midi à Saint-Dalmas de Tende

Jour 2

Transfert à Saorge. Visite du village médiéval. Randonnée en balcon au-dessus des gorges de la Roya, jusqu'à Saint-Dalmas de Tende.

DM : 857 m DD : 865 m TM : 5 h de marche, 14 km

Jour 3

Randonnée en boucle au départ de Saint-Dalmas de Tende (696 m) par le mont Bonsapée (1 343m) ou par le Pas de la Tranchée (1 589 m). Variantes possibles.

DM : 465 m à 1 064 m DD : 465 m à 1 064 m TM : 4 h à 7 h de marche, 10 à 17 km

Autre choix de randonnée, par les villages de La Brigue et Tende.

Jour 4

De Saint-Dalmas de Tende (696 m) au lac des Mesches par le chemin de Valaire. Variante possible aux Granges de Valaura.

DM : 924 m DD : 120 m TM : 4 h de marche, 9 km

Jour 5

Refuge, lacs et gravures des Merveilles. Montée au refuge puis visite par un accompagnateur agréé des plus belles gravures rupestres. Retour dans la vallée à la Minière de Vallaura

DM : 794 m DD : 794 m TM : 5 h à 7 h de marche, 14 à 17 km

Autre choix de randonnée, par la Cime du Diable 2 685 m ou le Pas de l'Arpette 2 511 m.

Jour 6

Baïsse de Valaurette (2 279 m) aux Lacs et gravures de Fontanalba. Variantes possibles.

DM : 850 m DD : 850 m TM : 5 h à 7 h de marche, 13 à 17 km

Jour 7

Cime de La Nauque (2 207 m) en aller et retour. Transfert en fin d'après-midi, à Tende ou Saint-Dalmas de Tende, à la gare pour récupérer votre voiture ou prendre le train. Variante possible.

DM : 700 m DD : 700 m TM : 4 h de marche, 7 km

DM = dénivelé montée DD = dénivelé descente TM = temps de marche

Ce programme reste susceptible d'aménagements.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le premier jour de votre choix en fin d'après-midi au 1er hébergement
L'hôtel est situé à Saint-Dalmas de Tende, mais selon les disponibilités un aménagement est possible dans un autre hôtel (Saint-Dalmas ou Tende).

ACCÈS

En voiture :

* par la France :

- Soit l'autoroute jusqu'à Vintimiglia (passage frontière) puis la RN 204 E74. Tende est à 45 km de Vintimiglia.

- Soit par Menton, puis Sospel, col de Brouis pour rejoindre la RN204 E74. Cela évite de passer la frontière mais la route est très sinueuse.

* par l'Italie : Torino - Cunéo - Col de Tende - Tende

En train :

Gare de Tende ou Saint-Dalmas de Tende

Ligne Paris-Nice, puis Nice / Breil sur Roya / Tende / Cunéo / Turin.

Horaires sur www.sncf.com ou mieux sur www.dbfrance.fr

HÉBERGEMENT AVANT OU APRÈS LA RANDONNÉE

N'hésitez pas à nous consulter si vous souhaitez arriver la veille ou prolonger votre séjour
Vous pouvez également consulter l'Office du tourisme de Tende au 04 93 04 73 71.

DISPERSION

En fin d'après-midi le 7ème jour à la gare de Saint-Dalmas ou Tende pour récupérer votre voiture ou prendre le train.

NIVEAU

2 à 3 chaussures

5 à 6 h de marche par jour. Les randonnées seront à tiroirs avec plusieurs options. Itinéraire de montagne avec des dénivelées de 500 à 900 m cumulés en montée et/ou en descente.

Sac à dos : vous portez vos affaires de la journée et un pique-nique.

Cette randonnée s'adresse aux personnes qui désirent marcher sans encadrement mais qui ont l'habitude de faire des randonnées en moyenne montagne de 500 à 900 m de dénivelé avec des étapes de 5 à 6h. Tous les jours des options sont possibles pour ceux qui veulent adapter leur journée à la météo ou à leur motivation ou fatigue !

HEBERGEMENT

Deux hébergements :

En chambre de 2 personnes

3 jours en hôtel** et 3 jours en centre de vacances

Cette région n'a pas beaucoup d'hôtels et de chambres d'hôtes. Ils ont aussi très peu de chambres (4 à 11 selon l'hébergement). Nous vous conseillons donc de réserver à l'avance.

NOURRITURE

Vous pouvez faire des courses à Tende avant votre départ. Ensuite les hébergements sont isolés dans la montagne.

Vous avez la possibilité de commander vos pique-niques sur place (à votre charge) à votre arrivée dans chaque hébergement (de 9 à 12 €)

TRANSFERTS INTERNES

Le jour 2 : transfert en taxi pour rejoindre le village de Saorge

Le jour 7 : transfert en fin de journée à Saint-Dalmas de Tende

PORTAGE DES BAGAGES

Vos affaires personnelles inutiles pendant la journée sont transportées par taxi d'un hébergement à l'autre. (2 transferts puisque 2 hébergements).

Ce bagage (un seul par personne) devra être souple de type sac de voyage ou de sport (valise interdite) et rester d'un poids raisonnable (10 kg maximum).

Attention l'accès aux différents hébergements n'est pas toujours aisé, un bagage trop volumineux et trop lourd peut être refusé par le transporteur.

La journée vous ne portez que votre sac à dos (35 à 40 L conseillé) contenant vos effets personnels utiles à la randonnée (pique-nique, vêtements chauds...).

GROUPE

À partir de 1 personne

ENCADREMENT

Randonnée en liberté donc sans accompagnateur. Vous marchez sous votre propre responsabilité

SÉCURITÉ

Les itinéraires sont réservés à des marcheurs en bonne forme physique. Ils empruntent les sentiers balisés (GR rouge et blanc) ou les « sentiers de Pays » du Parc national du Mercantour. Ceux-ci sont facilement repérables tout au long du chemin à l'aide des marques peintes régulières et de panneaux indicateurs aux intersections. Vous devrez avoir une certaine expérience de la lecture de carte et de l'utilisation d'un altimètre.

Les temps de marche sont basés sur les usages de la randonnée soit :

- 350 mètres par heure en montée
- 400 à 500 mètres par heure en descente
- 2 à 3 km / heure sur relief modéré

Il vous appartient de vous renseigner auprès des hébergements ou des Offices du tourisme de l'évolution météorologique (bulletins affichés dans les gîtes et refuges) ou d'appeler le répondeur au 3250 (3 bulletins par jour).

Si votre sécurité est engagée (mauvaise météo, sentier éboulé, présence de névés en début de saison...) il est parfois plus prudent de faire demi-tour, de modifier la randonnée, voire de renoncer à la journée.

Les orages du Mercantour sont réputés pour leur violence et doivent également être pris en compte sérieusement dans le déroulement de votre randonnée. Vous devrez impérativement partir tôt des refuges et ne pas arriver tardivement à l'étape. Si ces contraintes peuvent vous poser des problèmes nous vous conseillons de faire appel à un professionnel.

Destinations Queyras ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'un problème quel qu'il soit, survenu pendant le parcours de votre randonnée (état du sentier, niveau physique pas adapté au circuit, mauvaise appréciation d'un horaire, erreur de lecture de la carte...).

Nous vous fournissons pour la durée du séjour les documents indispensables à la randonnée (carnet de route, cartes...).

Le téléphone portable (GSM)

Nous tenons à vous mettre en garde sur l'efficacité du téléphone portable en milieu montagnard et principalement sur le massif des Merveilles. En effet, si les villages du bas de la vallée sont bien couverts par les réseaux de téléphonie mobile, sachez que de très nombreuses zones d'ombres subsistent en altitude. À Castérino, vous trouverez un peu de réseau, par contre aucune possibilité près des refuges et pendant la plupart des randonnées. Toutefois si un réseau est présent, en cas d'urgence nous vous conseillons de composer le 112 qui est le numéro d'appel d'urgence prioritaire.

LA VISITE GUIDÉE DES GRAVURES DE LA VALLÉE DES MERVEILLES

Nous vous réservons un guide-accompagnateur qui possède une qualification spécifique pour l'accès et la visite des sites interdits des gravures. Un examen sanctionne une formation conduite par le parc national du Mercantour et le ministère de la culture. Cette spécificité lui donne le droit de vous accompagner dans les zones réglementées.

DOSSIER DE RANDONNEE

Après versement du solde et au plus tard 15 jours avant votre départ, vous recevrez votre dossier comprenant :

- Un carnet de route, ce petit livret contient le descriptif détaillé de l'itinéraire (jour par jour) et des informations pratiques.
- La carte IGN TOP 25 (échelle 1/25.000e) pour 2 à 5 personnes
- Des informations pratiques sur la vallée

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

En randonnée **le principe des 3 couches** reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité.

- un tee-shirt à manches courtes en matière respirante (fibre creuse)
- une veste en fourrure polaire
- une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable. Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir **des vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemie du randonneur, car elle humidifie les vêtements et vous refroidit lors des pauses.

L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner :

- 1 chapeau de soleil ou casquette
- 1 bonnet ou tour de cou multifonction type BUFF© et 1 paire de gants légers pour se protéger du froid en altitude
- 1 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (type microfibre synthétique ou naturel)
- 1 vêtement isolant type : polaire ou doudoune
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 cape de pluie ou une housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans les sacs)
- 1 pantalon de trekking ample
- 1 short ou bermuda adapté à la marche
- 1 paires de chaussettes de randonnée, hautes adaptées à la marche

Le matériel indispensable :

- **1 sac à dos de 30/35 litres à armature souple**, muni d'une ceinture ventrale
- 2 bâtons télescopiques
- **1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville** et imperméables, à semelle type Vibram Penser à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps (chaussures basses déconseillées à partir des séjours de niveau 3 chaussures)
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos
- 1 paire de lunettes de soleil catégorie 3
- 1 thermos pour une boisson chaude ou froide
- 1 gourde (prévoir minimum 1,5l/pers) ou poche à eau type « Camel back » avec pipette
- 1 petite boîte plastique hermétique, gobelet, couteau et fourchette pour les pique-niques

- des vivres de course
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte bancaire, carte vitale, contrat d'assistance (le reste de vos papiers et clé de voiture peuvent être confiés à l'hôtel durant le séjour)
- 1 couverture de survie
- papier toilette avec un petit briquet pour le brûler
- crème solaire indice 4

Pour le soir à l'hébergement :

- nécessaire de toilette
- vos affaires de rechange
- 1 maillot de bain (selon les hébergements)
- 1 draps de sac (obligatoire dans tous les hébergements sauf hôtel où les draps sont fournis)

Pharmacie personnelle (liberté) :

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large
- des jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- Ciseaux
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)

*Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc.
Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage.*

Attention ! Le drap de sac pour dormir est obligatoire (les lits sont équipés de couettes ou couvertures).

DATES ET PRIX

**DES VILLAGES DE LA ROYA À LA VALLÉE DES MERVEILLES
Randonnée semi-itinérante en hôtel 2** et village vacances
7 jours, 6 nuits, 6 jours de marche**

1ER DÉPART	DERNIER DÉPART	2 PERS	3 À 4 PERS
07/06/2020	13/09/2020	795,00 €	695 €

PRIX PAR PERSONNE en DEMI-PENSION

Départ seul possible :

Un départ seul sur ce séjour implique des surcoûts de taxi, et un supplément en *single* dans les hébergements. Nous consulter.

À partir de 5 personnes, merci de nous consulter.

LE PRIX COMPREND

- La demi-pension du jour 1 (repas du soir) au jour 7 (après le petit-déjeuner)
- Les transferts en taxi des jours 2 et jour 7
- Le transfert de vos bagages le jour 4
- Un dossier de randonnée
- Une visite des gravures par un accompagnateur agréé par le Parc national du Mercantour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les pique-niques
- Les transports locaux non prévus au programme
- Les boissons et les dépenses personnelles
- Les assurances

POUR EN SAVOIR PLUS

LE PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

(Source : www.mercantour.eu)

Adossé à la frontière du Piémont italien, le massif du Mercantour est le dernier promontoire de l'arc alpin au sud, avant sa brutale plongée dans la mer Méditerranée. À la cime du Gêlas, plus haut sommet du Mercantour (3143 m) vous êtes seulement à 50 km de la mer à vol d'oiseau !

Le climat du Mercantour est caractérisé par des hivers doux et des étés chauds, les températures hivernales sont en moyenne de 5°C plus élevées que sur des stations d'altitude identique dans les Alpes du nord. L'été y est plus précoce et plus chaud. Maximales en automne et minimales en été, les précipitations sont abondantes (plus de 1000 mm/an) et particulièrement violentes, causant parfois des dégâts importants (glissement de terrain).

Les conditions météorologiques hivernales sont caractérisées par le passage de grandes perturbations. Durant l'été, le Mercantour est en revanche soumis aux remontées d'air chaud d'origine tropicale, favorables au déclenchement des orages.

Le massif du Mercantour présente des singularités propres à sa position méridionale sur la chaîne des Alpes. Des précipitations et des vents forts (mais brefs) y alternent avec de longues périodes de beau temps, calme et limpide.

En raison de sa localisation à l'extrême sud des Alpes, le Mercantour présente un climat soumis à de multiples influences : influence alpine au nord, fort ensoleillement et incidence de la Méditerranée au sud. Leur confluence génère de multiples situations météorologiques.

Une situation particulière entre mer et montagne qui lui confère un caractère unique et original.

L'histoire en quelques lignes :

Au milieu du XIX^{ème} siècle, cette vaste région montagneuse appartenait à cette époque au "Royaume de Piémont-Sardaigne". Le souverain régnant, Vittorio-Emmanuel II, appelé également "le Roi Chasseur", fut le premier à se préoccuper de la sauvegarde de ces territoires. S'apercevant que les effectifs de chamois ne cessaient de décroître et que le bouquetin avait été éliminé, le Roi décida de créer le 26 décembre 1859 une "Réserve Royale de Chasse" sur les massifs du Mercantour et de l'Argentera.

Si on se réfère au premier acte officiel, la motion prise par le Conseil Général des Alpes-Maritimes (20 novembre 1946), la gestation du Parc national du Mercantour a duré 33 ans. À partir de 1900, Vittorio-Emmanuel III, qui hérita du Royaume d'Italie, fut à l'origine de la réintroduction de 23 bouquetins dans le massif de l'Argentera-Mercantour. Après 11 années d'efforts de réintroduction de 1921 à 1932, quelques individus arrivèrent à survivre et à se reproduire.

INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

INSCRIPTIONS (Extrait de nos CGV)

Pour réserver votre séjour : Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet en remplissant le formulaire en ligne ou en demandant notre bulletin d'inscription envoyé par mail ou par courrier.

Règlement : L'inscription devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de **30% minimum du montant du séjour**. Le solde sans rappel de notre part, devra être réglé impérativement au plus tard **30 jours avant le départ**. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Destinations Queyras. La facture envoyée par mail lors du paiement de l'acompte tient lieu de confirmation d'inscription. Il ne sera pas envoyé de récépissé ou autres justificatifs lors du paiement du solde. Attention : n'envoyez jamais de chèque seul, sans bulletin d'inscription ou sans explication.

ANNULATION (Extrait de nos CGV)

DE NOTRE PART : DESTINATIONS QUEYRAS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

DE VOTRE PART : Les retenues ci-dessous vous seront remboursées si vous remplissez l'une des nombreuses conditions de l'assurance-annulation, déduction faite du montant de la prime d'assurance et de la somme retenue pour frais de dossier. L'annulation devra nous être notifiée par téléphone ou mail et confirmée par mail. L'annulation sera effective à la date de réception du mail. Attention, pour que ces conditions d'annulation s'appliquent, vous devez avoir payé l'intégralité de votre séjour. À plus de 31 jours du départ, pour tout séjour hors aérien, si vous souhaitez changer de séjour ou de date, une somme forfaitaire de 30 € sera retenue par personne.

Pour tout séjour avec aérien ou bateau, le billet étant émis dès l'inscription et aux dates imposées par la compagnie pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet avec les taxes, quelle que soit la date d'annulation de votre séjour. En cas de modification du billet du voyage, les conditions appliquées seront celles imposées par la compagnie aérienne, le participant devra s'acquitter d'une somme supplémentaire de 30€.

En cas désistement :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Ne pourront prétendre à aucun remboursement :

- Les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous.
- Tout participant interrompant un séjour de son fait.
- Tout participant contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de niveau technique ou physique insuffisant et compromettant la sécurité du groupe.

Si la météo, les conditions d'enneigement, le niveau des participants ou des événements imprévus l'imposent, particulièrement pour la sécurité du groupe, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à indemnité.

ASSURANCES (Extrait de nos CGV)

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance rapatriement dès l'inscription de votre séjour. Si vous ne souscrivez pas celle que nous proposons, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance rapatriement.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

1. **Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).**
2. **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour)**
3. **Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (3,9 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

Nos Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargées directement sur notre site :

<https://www.randoqueyras.com/conditionsvente.html> ou vous sera envoyé lors de l'établissement de votre facture.

**DÉPOSEZ VOS AVIS SUR VOTRE SÉJOUR,
PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS DE VOYAGE
SUR NOTRE SITE INTERNET,
SUR FACEBOOK, TWITTER OU SUR INSTAGRAM !!**



#destinationsqueyras

**CONTACT@RANDOQUEYRAS.COM
WWW.RANDOQUEYRAS.COM**

CONTACT

Destinations Queyras
8 route de la gare
05600 GUILLESTRE
Tel. (33) 04.92.45.04.29
Fax. (33) 04.92.45.00.49
contact@randoqueyras.com
www.randoqueyras.com

Agence de voyage N° IM005100004
SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €
RCS Gap 484 591 235
RCP MMA 113.326.666
Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS
Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -
SIREN 484 591 235 APE 633Z